



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 22/04/2026

Délibération n°2026-04-45 BUDGET ANNEXE AEP : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

- Nombre de conseillers en exercice : 16
- Présents à la séance : 12
- Pouvoirs : 1
- Suffrages : 13
- Convocation du : 15/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux du mois d'avril à quinze heures, le Conseil Communautaire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Maryse ETZOL, Présidente de la CCMG.

	Présent	Excusé	Absent		Présent	Excusé	Absent
Mme Maryse ETZOL	x			M. José ENCELADE	x		
Mme Maguy FUMONT-SAMSON	x			M. Jean-Claude MAES			x
Mme Betty BESRY	x			M. François NAVIS		x	
Mme Francette JACQUES	x			Mme Francelise SOUSSEING	x		
M. Francky RODOMOND	x			M. Jacques MALADIN			x
Mme Kénia MALADIN-NEBOT	x			Mme Liliane PASSE-COUTRIN	x		
M. Joël TOTO	x			Mme Marie-Ange ELIACIN	x		
M. Édouard MONDUC	x			M. Yohan SELBONNE	x		

Secrétaire de séance : Mme Marie-Ange ELIACIN

*_*_*_*_*_*_*

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-14 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-04-43 approuvant les comptes de gestion de la CCMG au titre de l'exercice 2025 ;

Considérant que la présidence de la séance est temporairement assurée par Madame Maguy FUMONT-SAMSON, 1^{ère} Vice-présidente,

Considérant que Madame la Présidente a quitté la séance durant le vote ;

Madame Maguy FUMONT-SAMSON, 1ère Vice-présidente, expose :

Le Compte Administratif au titre de l'exercice 2025 du Budget Annexe Adduction Eau Potable de la Communauté de Communes de Marie-Galante, établi par la Présidente, fait ressortir les principales masses financières suivantes :



COMMUNAUTE DE COMMUNES - ADDUCTION EAU POTABLE - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 389 916,00	G	364 702,90	G-A -25 213,10
	Section d'investissement	B 2 690 439,17	H	2 282 681,49	H-B -407 757,68
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent)	711 676,92	
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent)	1 326 666,24	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 080 355,17	Q= G+H+I+J 4 685 727,55		=Q-P 1 605 372,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 666 662,72	L	3 641 465,32
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 666 662,72	= K+L	3 641 465,32
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 389 916,00	= G+I+K 1 076 379,82		686 463,82
	Section d'investissement	= B+D+F 5 357 101,89	= H+J+L 7 250 813,05		1 893 711,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 747 017,89	= G+H+I+J+K+L 8 327 192,87		2 580 174,98

Le Compte Administratif au titre de l'exercice 2025 du Budget Annexe Adduction Eau Potable est conforme au Compte de Gestion ad hoc.

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 12 voix pour et 1 abstention (Monsieur Yohann SELBONNE),

DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif au titre de l'exercice 2025 du budget annexe Adduction Eau Potable de la Communauté de Communes de Marie-Galante ;
- **DE PRECISER** que le Compte Administratif au titre de l'exercice 2025 du Budget Annexe Adduction Eau Potable est conforme au Compte de Gestion ad hoc ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme

Certifié exécutoire compte tenu de :
 - La transmission en sous-Préfecture le : 07 MAI 2026
 - L'affichage le : 07 MAI 2026

Dr Maryse ETZOL
 Présidente de la CCMG

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, formé devant le tribunal administratif de Guadeloupe ou via le site internet www.telerecours.fr





ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNAUTE DE COMMUNES - ADDUCTION EAU POTABLE

16/04/2026 19:21 Page 1 / 2

Présentation

Présenté par le Présidente,
A Grand-Bourg, le 22/04/2026
Le Présidente

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Grand-Bourg, le 22/04/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 16
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 12
 Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 1

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 07/04/2026

Signataire

Signataire	
Mme Maryse ETZOL	
Mme Maguy FUMONT-SAMSON	
Mme Betty BESRY	
Mme Léone Francette JACQUES	
M. Francky RODOMOND	
Mme Kenia MALADIN-NEBOT	
M. Joël TOTO	
M. Edouard MONDUC	
M. José ENCELADE	
M. Jean-Claude MAES	
M. François NAVIS	
M. Yohan SELBONNE	
Mme Marie-Ange ELIACIN	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNAUTE DE COMMUNES - ADDUCTION EAU POTABLE

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

CA

Berger
Levrault

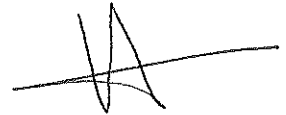
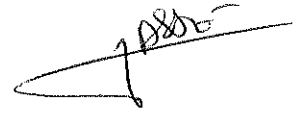
ID : 971-249710047-20260422-2026_04_45-DE

Signataire

Mme Lillane PASSE-COURTIN

M. Jacques MALADIN

Mme Francelise SOUSSEING



Certifié exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07 MAI 2026, et de la publication le

A Grand-Bourg, le 07 MAI 2026